

SYNDICAT C.G.T.

CREDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU

18, Rue Salvador ALLENDE 86008 POITIERS Cedex. Tél : * 36.10

Boulevard Winston CHURCHILL, 37041 TOURS Cedex Tél : * 83.51

Site : www.cgatp.fr -- Courriel : cgatp@orange.fr

Poitiers le 16/08/2016

Chèr(e) collègue,

Nous profitons de cette « trêve estivale » pour revenir vers vous concernant la loi travail « dite loi El Khomri » qui comme vous le savez vient d'être promulguée grâce au recours (ou à cause c'est selon..) de l'article de la constitution ; le fameux 49 alinéa 3 !

Au-delà de ce déni de démocratie, nous tenions à **vous remercier chaleureusement pour avoir participé à la votation citoyenne** que nous avons organisée sur les sites de la CR 37 et 86 les 15/16 juin derniers.

Dans ses proportions, **le résultat a été au-delà de nos espérances** puisque vous avez été 94 % à vous prononcer pour le retrait du projet de loi travail. Pour mémoire, à l'échelon national les sondages de l'époque étaient constants avec plus des 2 tiers de la population française qui était opposés à cette loi.

Maintenant que faut-il retenir de cet épisode social ?

- Sans être suffisamment massive en nombre de manifestants, le mouvement s'est éternisé pendant tout le printemps jusqu'en début d'été avec, depuis le 9 mars, pas moins de 13 journées d'appels à la grève. En cela, ce point est à soulever. Que d'énergie déployée !
- Les appels à la mobilisation et les multiples communications que nous (l'unique syndicat du CATP...) avons relayés en proximité à l'ensemble des salariés (malgré l'intersyndicale nationale ; à l'exception de la CFDT et SNECA/CGC...) a peut-être permis à certains d'entre vous de vous forger un avis éclairé sur le sujet ou venir grossir les rangs des manifestants. D'autres se contentant, de nous (les militants CGT) donner « procuration à faire grève ».
- Les mobilisations spectaculaires et fortes à l'instar par exemples : des routiers et des intermittents du spectacle ont réussies à faire fléchir nos dirigeants politiques. **Preuve est faite que la mobilisation forte paye encore.**
- Une loi dite « fourre-tout » qui comporte 123 articles (excusez du peu) contribue certainement à brouiller le message et les repères des uns et des autres.
- Cette loi est un recul social historique, sans précédent pour les salariés de notre pays, **y compris les employés actuels et futurs du CA.**

...

Quelle est la suite de ce mouvement ?

- **Un nouvel appel à la grève est prévu dès le 15 septembre prochain pour demander le retrait de cette loi travail.**

Pourquoi se mobiliser à nouveau alors que les décrets de loi viennent d'être publiés au journal officiel ?

- Dans la réalité, combien de lois ont été publiées sans être mis en application ?
Des lois par centaines restent aujourd'hui dans les tiroirs de l'état.
- Enfin, certains d'entre vous s'en souviennent peut être encore ?
Le CPE (contrat première embauche) avait été promulgué à coup de 49.3 en mars 2006 pour être retiré un mois après suite à des mobilisations massives.

Preuve est faite que les combats que nous ne menons pas, sont des combats qui sont perdus d'avance.

En attendant, les communications à suivre, nous vous souhaitons de passer une belle fin d'été pour une rentrée toujours autant chargée...**et toujours à votre écoute pour des sujets internes au CATP.**

Avec nos cordiales salutations
L'équipe CGT du CATP

LETTRE OUVERTE